

## SANTÉ ■ Le Centre hospitalier de Roanne dispose désormais d'une unité dédiée à la prise en charge des AVC

# Pour améliorer le pronostic vital et fonctionnel des patients

Première cause de handicap neurologique, l'accident vasculaire cérébral (AVC) requiert une prise en charge en urgence. Au Centre hospitalier de Roanne, la création d'une unité neuro-vasculaire permet désormais un traitement maximisé de cette pathologie.

« Ça y est. On vient de faire notre première thrombolyse (\*). », sourit fièrement le responsable des urgences Thomas Guérin dans les couloirs de son service. Depuis le 11 janvier, deux médecins urgentistes et trois neurologues (notre photo), travaillent de concert dans une unité neuro-vasculaire entièrement dédiée à la prise en charge des AVC.

### Un délai de 4 h 30 pour soigner un AVC

Ce nouveau service se compose de quatre lits de soins intensifs au sein des urgences, tous motorisés, et de 12 autres lits situés en neurologie. « Une expertise neuro-vasculaire est disponible 24 heures sur 24 avec un accès à l'imagerie, à la réanimation et à l'IRM », note Thomas Guérin. Le Centre hospitalier de Roanne est donc maintenant en mesure de répondre de façon plus efficace aux be-



ÉQUIPE. De gauche à droite : Guillaume Gal, Arnaud Lacour, Ahmed Farghali, Thomas Guérin et Pascale Cavalli forment l'équipe de médecins de la nouvelle unité neuro-vasculaire. PHOTO C. TRÉFOND

soins des patients. « La prise en charge de l'accident vasculaire cérébral en unité neuro-vasculaire est reconnue pour améliorer le pronostic vital des patients et le handicap consécutifs aux accidents vasculaires cérébraux », insiste le Docteur Guérin.

Avant la création de l'unité neuro-vasculaire, les patients victimes d'un AVC ischémique (lorsqu'un caillot sanguin bouche une artère cérébrale) étaient transférés à Saint-Étienne pour être pris en charge. « Sachant

que pour soigner un AVC, nous avons un délai de 4 h 30 et que 2 millions de cellules sont détruites par minute, nous perdions trop de temps en transférant les patients à Saint-Étienne, explique le neurologue Ahmed Farghali. Maintenant, une permanence médicale est assurée à Roanne par un médecin disponible en moins de 20 minutes. »

Jeudi dernier, cette nouvelle unité neuro-vasculaire a été présentée aux médecins généralistes du Roannais dans le but d'améliorer

les délais de prise en charge de patients victimes d'AVC.

« Les signes de l'accident vasculaire cérébral ne sont encore pas assez pris au sérieux, insiste Thomas Guérin. Au moindre symptôme annonceur d'un AVC, les médecins doivent nous envoyer le patient. » Parmi les patients victimes d'AVC, seuls 20 % ont le réflexe d'appeler le 15 et moins de la moitié reconnaissent les symptômes comme évocateurs d'AVC. « Les symptômes - troubles de la parole

et de la déglutition, vision perturbée, hémiplegie - arrivent de façon subite et peuvent régresser rapidement, explique le docteur Guérin. Alors, les gens ne s'inquiètent pas et mettent souvent cela sur le compte de la fatigue. »

### Avoir le réflexe d'appeler le 15

Or, le premier réflexe à avoir lors de l'apparition de l'un de ces symptômes est de réagir en appelant le 15 : « Il ne faut même pas passer par son médecin traitant mais directement appeler le 15 ! », insistent Ahmed Farghali et Thomas Guérin. En effet, le temps d'admission en unité neuro-vasculaire est significativement plus court en passant par un centre 15 : « Le délai moyen est de 187 minutes pour un patient qui a le réflexe de composer le 15, il est de 278 minutes pour celui qui ne l'a pas », précise Thomas Guérin. Un gain de temps non négligeable dans la prise en charge d'une pathologie pour laquelle « chaque minute compte ». ■

Charlène Tréfond

(\*) La thrombolyse consiste à désagréger par médicament les caillots sanguins obstruant les vaisseaux sanguins.

### CHIFFRES CLÉS

**500**

Le nombre de victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) que le Centre hospitalier de Roanne reçoit chaque année en moyenne.

**100.000 à 140.000**

En France, on compte 100.000 à 140.000 nouveaux AVC par an, soit un AVC toutes les quatre minutes.

**3**

En France, l'accident vasculaire cérébral est la 3<sup>e</sup> cause de mortalité, après cancer et la cardiopathie.

### BUDGET

**300.000**

Le budget global de l'unité neuro-vasculaire s'élève à 300.000 €. 30.000 € ont été consacrés au matériel de l'unité de soins intensifs neuro-vasculaires.